

CONSEIL LOCAL DE LA VILLE DURABLE

Compte rendu Plénière n°3

5 octobre 2021

▪ PARTICIPANTS :

- Citoyens membres du CLVD :

Robert Abrial, Frédéric Artel, Sanoussy Bah, Fabienne Baroni Rochat, Mathieu Bergeron, Véronique Boucault-Lahmar, Emmanuel Caïazzo, Claire Chefdeville, Samy Cherni, Siham Essafi, Véronique Fasciola, René Guigue, Jean Luc Hanrard, Régis Jacob, Christelle Lacostaz, Thierry Louchon, Bertrand Maljournal, Michel Maties, Régis Mazodier, Frédéric Monrose, Julie Morgen, Marc Pecchi, Nathalie Pioch, Hélène Reille, Laure Romanet, Jérôme Sambussy, Philippe Sibleyras, Annie Turrel, Jean Claude Turrel, Bertrand Viprey.

Excusés : Marion Almon, Mathilde Beneytout, Sophie Bertran de Balanda, Alexa Bolino, Sonia Bourakouche, Alain Damiano, Joséphine Fonolosa, Julie Janichon, Francis Laforêt, Audrey Loubens, Anne Mauffrey, Régis Monges, Chouchane Monzon, René Pastor, Nathalie Pawlowski-Groppi, Adeline Petrovitch, Claudy Richier, Romain Sauvan, Johanna Tonussi Reboh, Bernard Thoron

- Adjointes et Conseillers Municipaux :

Blandine Guichané, Florian Salazar-Martin, Sigolène Vinson, Patrick Courtin, Nathalie Lefèbvre, Joelle Coulomb,

Excusé : Jean-François Mauffrey.

- Techniciens : Elsa Isidore, Patrick Madec, Yannel Vignal.

▪ DIFFUSION :

- les membres du CLVD, habitants, élus ;

- les techniciens concernés, le Cabinet du Maire.

▪ SOMMAIRE :

1/ Bilan d'activités du CLVD (page 2)

2/ Mise en place des ateliers (page 3)

3/ Prochaines étapes et rdv du CLVD (page 5)

- Annexe : compte-rendu des 2 ateliers (page 7)

▪ COMPTE RENDU DES ÉCHANGES :

1/ BILAN D'ACTIVITÉ DU CLVD :

Blandine Guichané introduit la rencontre en rappelant les différentes étapes qui ont eu lieu depuis le lancement du CLVD :

- une 1ère réunion de réflexion et d'expression libre,
- une deuxième réunion de classement des priorités, ce classement a été confirmé cet été via un vote sur Connect Citoyen (Decidim).
- une visite de la galerie de l'Histoire (11 participants) et 4 visites des espaces verts (36 participants) ont été organisées.

Cette question fait l'objet d'un débat dans la salle.

Les habitants ont trouvé ces visites très intéressantes, ils en retirent la nécessité de travailler sur le découplage entre services (ex : voirie et espaces verts), de communiquer également en direction de la population sur le changement de paradigme que constitue la nouvelle gestion écologique.

- Nathalie Lefebvre informe que les Conseils de Quartier vont être relancés et que cette nouvelle démarche sera présentée et débattue lors d'un point dédié dans chaque conseil de quartier.
- Le devenir du champ à Mathieu est interrogé. Elsa Isidore (Directrice de Cabinet) indique qu'une réunion d'information sur le prolongement de la voie Feyder et au cours de laquelle la question du champ à Mathieu sera abordée est programmée jeudi 7 octobre.

Les membres du CLVD sont informés par courriel de cette réunion et du calendrier des conseils de quartier.

Les autres points suivants sont abordés par les habitants :

- la nécessité de communiquer aux membres du CLVD dossiers et documents pour que les contributions du CLVD puissent s'appuyer sur la connaissance de l'existant.

Sont cités à cet effet : le Plan Local d'Urbanisme, les comptes rendus et délibérations de la commission Ville Durable, le Schéma Directeur Cyclable ... Ces documents pourront être insérés sur Connect Citoyen (Decidim) et présentés en ateliers si besoin.

- la nécessité d'être informé des projets à venir, certains étant susceptibles d'être travaillés avec le CLVD. B. Guichané approuve cette démarche et indique à titre d'exemple « le programme de perméabilisation des cours d'école ». D'autres projets pourront être présentés et travaillés en atelier-groupe de travail à la demande des habitants (ex : programme 30 km/h en centre ville).

- la question de l'adéquation entre les futures contributions du CLVD et le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Métropole est posée. Le PCAET mériterait probablement une présentation spécifique. Il est proposé d'intégrer ce sujet dans la formation active à programmer en novembre sur : les enjeux du développement durable / la stratégie ville durable de la commune (démarche liée à la labellisation ARBE).

- en déclinaison des 2 thématiques « aménagement » et « déplacement » plusieurs sujets sont proposés par les habitants comme sous-thème à étudier en atelier.

Sont cités :

- la forêt et la prévention des incendies (dans une logique de continuité d'aménagement de la ville à la mer et au regard des incendies de 2020),
- l'éclairage urbain (centre ville, quartiers, villages),

- le dispositif municipal d'aide à l'achat des VAE (vélo à assistance électrique),
- le prolongement de la RD9, perçu comme un projet dépassé (les élus indiquent que le projet, compétence départementale, est en phase d'abandon).

2/ ÉCHANGES EN COMMISSIONS : « AMÉNAGEMENT » ET « DÉPLACEMENT » :

Les habitants se séparent en 2 groupes pour commencer à échanger sur leur modalité de fonctionnement et sur l'identification des sous-thèmes à étudier.

2-1/ ATELIER « AMÉNAGEMENT URBAIN » :

- Sanoussy Bah,
- Fabienne Baroni Rochat,
- Mathieu Bergeron,
- Emmanuel Caïazzo,
- René Guigue,
- Régis Jacob,
- Thierry Louchon,
- Bertrand Maljournal,
- Régis Mazodier,
- Nathalie Pioch,
- Hélène Reille,
- Laure Romanet,
- Philippe Sibleyras,
- Annie Tourrel,
- Bertrand Viprey.

Les participants déclinent l'atelier en 3 thématiques :

- THÈME N°1 : AMÉNAGEMENT DE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

* Protection et développement des espaces verts et forestiers, biodiversité :

- préservation des espaces naturels (voir PLU),
- développement des îlots verts en ville,
- sensibilisation à la protection du littoral et espaces ruraux,
- éclairage et pollution lumineuse.

* Lutte contre la bétonisation :

- perméabilisation des sols, parkings verts,
- zones à urbaniser à revoir (PLU),
- adéquation des projets avec l'objectif ville durable : RD9, cheminées Ponteau, futurs projets.

* Développement de l'utilisation des énergies renouvelables :

- production : exemple ombrières photovoltaïques,
- consommation renouvelable et économie d'énergie : exemples éclairages publics, chauffage des serres municipales et des logements,
- accompagnement : création d'un guichet unique dédié à la transition énergétique avec un soutien logistique et /ou financier.

- THÈME N°2 : ESPACES ET GESTION DES RISQUES : INCENDIES ET INONDATIONS :

* Prévention incendies :

- plan d'actions et politique d'entretien,

- moyens affectés,
- collaboration avec monde associatif.

* Prévention inondations :

- quel plan d'actions ?
- quels moyens affectés ?
- solutions durables (ex : perméabilisation).

- THÈME N°3 : COMMUNICATION : INFORMATION, ÉDUCATION, FORMATION AU CHANGEMENT DE FONCTIONNEMENT DANS L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE :

* éducation et information du public : écoles, habitants (sujets : tri, consommation durable, nouvelle politique espaces verts de la ville),

* une organisation municipale adaptée : des personnels municipaux recrutés et formés à ces nouveaux enjeux / découloonnement et communication inter services.

En conclusion, le groupe formule une demande d'**information** sur les projets d'aménagement de la ville dans le cadre du développement durable, une volonté de **participer** et **proposer** dans l'élaboration des projets à court et long terme, le souhait que les voix de ses participants soient **entendues et suivies d'effet**.

2-2/ ATELIER « DÉPLACEMENT, MOBILITÉ » :

- Robert Abrial,
- Frédéric Artel,
- Véronique Boucault-Lahmar,
- Claire Chefdeville,
- Samy Cherni,
- Siham Essafi,
- Véronique Fasciola,
- Jean Luc Hanrard,
- Christelle Lacostaz,
- Michel Maties,
- Frédéric Monrose,
- Julie Morgen,
- Marc Pecchi,
- Jérôme Sambussy,
- Jean Claude Turrel.

L'atelier est dans sa globalité redéfini comme : « réduire l'utilisation de la voiture ».

L'atelier identifie 3 sous-groupes thématiques à étudier et 1 sous-groupe informations/méthodologie.

Il s'agit de :

- sous-groupes thématiques :

➤ ACCESSIBILITÉ :

- quelles aides pour l'acquisition de moyen de transport "propres" ? que prioriser ?
- quelles offres de location (à l'heure, au mois, à l'année)
- gratuité des transports en commun : pour qui ? Quand ?
- Mobilité des personnes en situation de handicap : enjeu renforcé par l'évolution démographique.

➤ PARTAGE DE LA ROUTE :

- piétons, vélos, voitures, transports en commun, rollers, skates, trottinettes électriques....
comment partager l'espace ?
- doit il y avoir des espaces réservés de façon exclusive ?
- comment combiner partage de la route et sécurité ?
- peut on tendre vers un centre ville avec un nombre de voitures très réduit ?

Principes généraux pour « partager la route » :

- pour le déplacement des cyclistes prendre de la place à la voiture et non pas au piéton ;
- diminuer la place des véhicules motorisés dans le sens entrant, la laisser dans le sens sortant ;
- sécuriser les accès cyclables quartiers/centre ville et Martigues/villes voisines ;
- proposer des locaux parkings à vélos dans les 3 centres ville ;
- généraliser les panneaux passage aux feux cyclistes ;
- travailler sur la continuité des pistes au lieu de peindre l'existant.

➤ RÉSEAU CONTINUITÉ :

- agir sur le dysfonctionnement dans la continuité des transports publics (exemples : liaison centre ville-gare de Lavera, navette maritime qui s'arrête trop tôt, peu de transport jusqu'au conservatoire...). Des territoires de Martigues sont ainsi isolés et trop peu desservis par les transports en commun,
- système de location de vélos à la gare routière ou de garages à vélos sécurisés,
- création d'une plateforme de covoiturage.

- 1 sous-groupe d'identification des besoins de connaissances :

➤ DOCUMENTS/RENCONTRES/FORMATIONS

3/ PROCHAINES ÉTAPES ET RDV DU CLVD :

3-1/ SUITE CONCRÈTE DES ATELIERS :

a) Utilisation de la plateforme :

Pour chacun des sous-groupes thématiques, un espace est ouvert dans connect citoyen (Décidim) à la rubrique :

ESPACE DES ATELIERS

Pour accéder à cet espace il faut suivre : connect citoyen martigues/assemblées/conseil local de la ville durable/espaces des ateliers.

Cet espace permettra aux membres de l'atelier de débattre entre eux en ligne via l'outil en bas de page :

AJOUTEZ VOTRE COMMENTAIRE

b) Élargissement du CLVD :

Une fois les sous-groupes établis, les candidats au CLVD non tirés au sort en seront informés afin qu'ils puissent apporter leur contribution.

c) Appui technique :

Pour aider à l'organisation des sous-groupes (contacts avec élus et services, réservation de salle, etc...) le CLVD pourra s'appuyer sur les techniciens de la Ville, notamment Y. Vignal et P. Madec.

3-2/ PROCHAINS RDV :

1) Plan Local d'Urbanisme :

Il a été exprimé en priorité le besoin d'une présentation du PLU, élément fondamental de toute réflexion sur l'aménagement urbain et la mobilité. Une rencontre est en cours de programmation.

D'ici fin octobre, 2 formations actives, animées par des membres du CLVD sont proposées :

2) Dérèglement climatique :

- le 19 octobre 18h30/19h45, Jérôme Sambussy, ingénieur météorologue, présentera les données scientifiques actualisées de l'état du dérèglement climatique, avec un éclairage particulier sur la zone méditerranéenne.

Un des enjeux de la ville durable est bien évidemment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

3) Analyse urbaine du territoire :

- le 27 octobre 18h15/19h30, Sophie Bertran de Balanda, architecte urbaniste, animera une visite de la Galerie XXème siècle de l'histoire de Martigues. Cette visite devrait particulièrement intéresser les personnes qui souhaitent s'investir dans l'atelier « Aménagement urbain ». Construire une Martigues résiliente 2030/2040/2050 implique d'intégrer une analyse urbaine et historique du territoire. La visite de la galerie permettra de débattre, échanger, comprendre comment Martigues a pu être un laboratoire urbain mais aussi de se projeter, analyser, faire émerger les nouveaux enjeux.

Dans la limite des places disponibles, ces formations actives pourront être ouvertes aux personnes qui avaient candidaté au CLVD mais n'avaient été tirées au sort.

Au-delà de ces 2 rdv, si d'autres membres du CLVD disposent de connaissances, compétences, qu'il semble utile de partager, que ceux-ci n'hésitent pas à contacter les référents techniques du CLVD pour procéder à l'organisation de prochaines formations.

4) Restitution des sous-groupes :

La prochaine plénière du CLVD est programmée le **9 décembre 2021**.

D'ici là les sous-groupes thématiques se seront réunis et auront échangé via Connect citoyen (Décidim). Lors de la plénière du 9/12 des représentants de chaque sous-groupes présenteront leur bilan d'étape ou leur contribution finalisée.

5) Autres formations proposées dans les semaines suivantes :

- le développement durable : définition, enjeux / stratégie de la commune, démarches liées à la labellisation ARBE / le PCAET ;

- les compétences de la commune, le budget communal.

La séance est levée à 20h10.

ANNEXE

COMPTE-RENDU COMMISSION « AMÉNAGEMENT URBAIN » DU 9 OCTOBRE 2021

Thème n°1 : Aménagement de la ville et développement durable

* Protection et développement des espaces verts et forestiers, biodiversité :

- Préservation des espaces naturels (voir PLU)
- Développement des ilots verts en ville: ilots de fraîcheur, espaces pour enfants, lieux d'éducation à la biodiversité, jardins...
Ex : l'aménagement du champ à Mathieu (Nathalie s'est proposée d'aller à la réunion du 7/10 sur ce thème)
- Sensibilisation à la protection du littoral et des espaces ruraux (vallon St Pierre, St Julien)
- Revoir l'éclairage des rues et des routes (économie d'énergie, lutte contre pollution lumineuse, protection biodiversité, préservation du caractère rural de certaines zones)

*Lutte contre la bétonisation :

- Recherche pour perméabiliser les sols des espaces publics
- Création de parkings verts
- Zones à urbaniser à revoir (PLU)
- S'assurer de l'abandon du projet RDg
- Quel projet pour les cheminées de Ponteau ?
- Quels projets en cours et prévus à plus long terme ?

*Développement de l'utilisation des énergies renouvelables :

Ex : Ombrières photovoltaïques, éclairages publics

Ex : Chauffage des serres municipales et des logements avec un soutien logistique et /ou financier comme la création d'un guichet unique dédié à la transition énergétique
Recherche de solutions alternatives dans ce domaine

Thème n°2 : Espaces et gestion des risques : incendies et inondations

- Prévention incendie :
 - o quels plans en projet?
 - o Politique d'entretien forestier, avec quels organismes ? Quels personnels ? quels moyens alloués ?
 - o Espaces coupe-feux et agricoles à développer
 - o Collaborations avec associations actives dans la gestion des risques
- Prévention inondations :
 - o Quel plan de la municipalité ?
 - o Développer l'information à la population
 - o Quels sont les moyens de la ville ? Qui gère ce problème ?
 - o Recherche de solutions inscrites dans le développement durable
Ex : Parking avec grilles d'évacuation d'eau et sol perméable

Thème n°3 : Communication : Information, éducation, formation au changement de fonctionnement dans l'aménagement de la ville

- Éducation au tri dans les écoles et les quartiers ; Où sont passés les ambassadeurs du tri ?
- Prévention des incivilités, éducation au traitement des déchets
- Éducation à d'autres modes de consommation (consommer moins, diminuer les déchets...)
- Éducation de la population à la nouvelle politique des espaces verts liée au réchauffement climatique

- Recrutements et formation des personnels municipaux à ces changements (espaces verts, voirie, urbanisme...)
- Décloisonnement de la communication entre les services municipaux concernés

En conclusion, le groupe a une demande d'**information** sur les projets d'aménagement de la ville dans le cadre du développement durable, une volonté de **participer** et **proposer** dans l'élaboration des projets à court et long terme, le souhait que les voix de ses participants soient **entendues et suivies d'effet**.

COMPTE-RENDU COMMISSION « DÉPLACEMENT MOBILITÉ » DU 9 OCTOBRE 2021

L'atelier est dans sa globalité redéfini comme : « réduire l'utilisation de la voiture ».

L'atelier identifie 4 sujets ou sous-groupes à étudier.

Il s'agit de :

- 3 sous-groupes thématiques :

➤ ACCESSIBILITÉ :

- quelles aides pour l'acquisition de moyen de transport "propres" ? :

proposition de concentrer la prime à l'achat uniquement pour des vélos porteurs ou cargos qu'ils soient ou non électriques,

- quelles offres de location (à l'heure, au mois, à l'année) ? :

sujet à bien analyser car généralement l'offre de location de vélo est très chère en fonctionnement,

- gratuité des transports en commun: pour qui? quand?

- Mobilité des personnes en situation de handicap : bien considérer que les personnes âgées et les enfants sont des personnes à mobilité réduites, ce qui fait beaucoup de monde qui ne peut pas se déplacer en sécurité en centre ville. Les handicapés fauteuils sont eux obligés de rouler sur la route, d'où l'intérêt de pistes cyclables.

➤ PARTAGE DE LA ROUTE :

- piétons, vélos, voitures, transports en commun, rollers, skates, trottinettes électriques....

comment partager l'espace?

- doit il y avoir des espaces réservés de façon exclusive?

- comment combiner partage de la route et sécurité?

- peut on tendre vers un centre ville avec un nombre de voitures très réduit?

Principes généraux pour « partager la route » :

- prendre de la place à la voiture et non pas au piéton pour le déplacement des cyclistes.
- appliquer cette règle suivante connue des urbanistes : diminuer la place des motorisés dans le sens entrant, la laisser dans le sens sortant.
- sécuriser les accès banlieue centre ville (bandes cyclables et surtout pistes cyclables),
- relier rapidement Martigues aux villes voisines,
- proposer des locaux parkings à vélos dans les 3 centres ville,
- généraliser les panneaux passage aux feux cyclistes,
- travailler sur la continuité des pistes au lieu de peindre l'existant.

Propositions opérationnelles :

- faire sauter la frontière que constitue l'avenue F Turcan pour Canto Perdrix et NDM (ZUP) en aménageant des passages piétons cyclistes,

- jonction vers ZAC St Mitre avec éclairage à la demande et en piste revêtue -> tafeurs, Jonction PdB par Bld Maritime, Jonction La Mède, et terminer la jonction Lavéra à la station essence,
- information des usager sur la pollution atmosphérique (panneaux entrées de ville et pont levant).

➤ RÉSEAU CONTINUITÉ :

- on observe un dysfonctionnement dans la continuité des transports publics (exemples : liaison centre ville-gare de Lavera, navette maritime qui s'arrête trop tôt, peu de transport jusqu'au conservatoire...). Des territoires de Martigues sont ainsi isolés et trop peu desservis par les transports en commun,
- système de location de vélos a la gare routière ou de garages à vélos sécurisés,
- Création d'une plateforme de covoiturage.

- 1 sous-groupe d'identification des besoins de connaissances :

➤ DOCUMENTS/RENCONTRES/FORMATIONS